



# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la réunion du vendredi 15 avril 2011

### Ordre du jour

- I - Informations diverses
- II - Compte administratif 2010
- III - Budget primitif 2011
- IV - Taux d'imposition 2011
- V - Questions diverses

### *Ouverture de séance à 20h00*

#### **I. Informations diverses**

- Le Président du Comité d'organisation du Circuit du Pévèle informe que la course, prévue le 14 mai, n'aura pas lieu cette année, essentiellement en raison de problèmes conjoncturels.
- Suite à la précédente réunion du Conseil municipal, un véhicule Peugeot BIPPER a été commandé chez BHL pour les déplacements du personnel chargé de l'entretien des bâtiments. Le coût est de 8600 euros TTC, auxquels s'ajoutent les frais de mise en circulation et une galerie pour le toit.
- Travaux de l'Eglise : la 1ère Tranche est lancée ; elle concerne la réfection du chœur et de la grotte, ainsi que le démontage, la remise en état et la repose de 3 vitraux.  
Une rencontre a été organisée avec la paroisse pour présenter les travaux, qui démarreront le 26 avril. L'Eglise sera fermée jusque fin juin, mi-juillet.  
A la première tranche prévue s'ajoute la réfection du plafond de la nef, qui s'est en partie effondré. Une vérification de la charpente sera effectuée en profitant de l'échafaudage posé pour la réfection du plafond.  
4 entreprises interviendront : CHEVALIER - BATAIS CHARPENTE - GENTY - VITRIL.  
Une souscription volontaire (déductible des impôts à hauteur de 66%) permettrait à la Fondation du Patrimoine d'accorder une participation ; le Conseil donne un accord de principe.
- Réforme des collectivités territoriales et de la coopération intercommunale : Monsieur le Maire indique que la Commune est concernée par le devenir de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle (CCPP), mais aussi par celui du Syndicat d'Electrification de la Région de Mons en Pévèle (SERMEP). Il précise l'état de la procédure :
  - 29 /04 : Monsieur le Préfet va présenter son projet de carte de la coopération à la Commission Départementale de Coopération intercommunale.
  - les collectivités auront 3 mois pour faire connaître leur position
  - la position de la CCPP sera arrêtée le 5 juillet ; celle du SERMEP à une date qui n'est pas arrêtée.

Il conviendra donc de mener un débat au sein du Conseil sur ce sujet en mai-juin.

## **II. Compte administratif 2010**

- Pour les recettes et les dépenses de fonctionnement, les résultats sont globalement conformes aux prévisions, soit 1 065 000 euros pour les dépenses et 1 305 000 pour les recettes ; à noter cependant que les produits des services et les dotations ayant été supérieures à ce qui avait été prévu, il a pu être dégagé un excédent de fonctionnement d'environ 240 000 €, alors que le prélèvement prévu n'était que 186 000 euros.
- En investissement, les dépenses s'élèvent à 900 000€ environ. Trois postes sont importants : les réseaux, pour 300 000€, les bâtiments (dont l'achèvement des vestiaires du football), pour 260 000€, et le remboursement à l'Etablissement Public Foncier du solde du terrain d'assiette du lotissement communal de la rue de la Motte, pour 270 000€. Les autres dépenses concernent acquisitions de matériels divers.  
Les recettes se montent quant à elles à 450 000€ environ, ce qui laisse apparaître un déficit du même montant qui est en grande partie couvert par l'excédent 2009.
- Le compte administratif est approuvé à l'unanimité. Mme FINEZ souligne la bonne gestion du budget par Mr le Maire.

## **III. Budget primitif 2011**

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 305 000 euros environ ; les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 730 000 euros environ.
- En fonctionnement, il est prévu de maintenir les charges à caractère général à leur niveau de l'année précédente. On note une diminution des charges de personnel, dues notamment à la mutation d'un agent. Les charges de gestion courantes augmentent en raison d'une remise à niveau du contrat d'association avec l'Ecole Sainte Thérèse.  
Pour les recettes, celles-ci sont en augmentation en raison de l'évolution du rapport des contributions directes, sous l'effet de la majoration des bases et de l'augmentation des impôts locaux, fixée à 1%.  
Le prélèvement pour la section d'investissement est donc équivalent à l'excédent de fonctionnement 2010, soit 240 000€ environ.
- Pour ce qui concerne l'investissement, on note un crédit de 215 000€ pour la première tranche des travaux de l'église et de 300 000 euros pour des travaux de voirie, le solde étant consacré au financement des reports, à des travaux de bâtiment et à l'acquisition de matériels, dont le véhicule Bipper. Les dépenses sont couvertes par les reports, le prélèvement et diverses subventions ou remboursements.
- Ce budget est approuvé à l'unanimité.

## **IV. Taux d'imposition 2011**

Compte tenu de la majoration des impôts locaux de 1 %, les nouveaux taux sont fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 11,11 %
- Taxe foncier bâti : 14,36 %
- Taxe foncier non bâti : 62,08 %

## **V. Questions diverses**

- Mr le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer une convention avec LYS RESTAURATION pour les repas des enfants et animateurs des ALSH 2011.
- Le Cyclo Club de Bersée souhaite une extension de la braderie 2011 aux rues du Vieux Bourg et du Jardin Public ; le Conseil Municipal donne un avis favorable.

**La séance est levée à 22h10**